

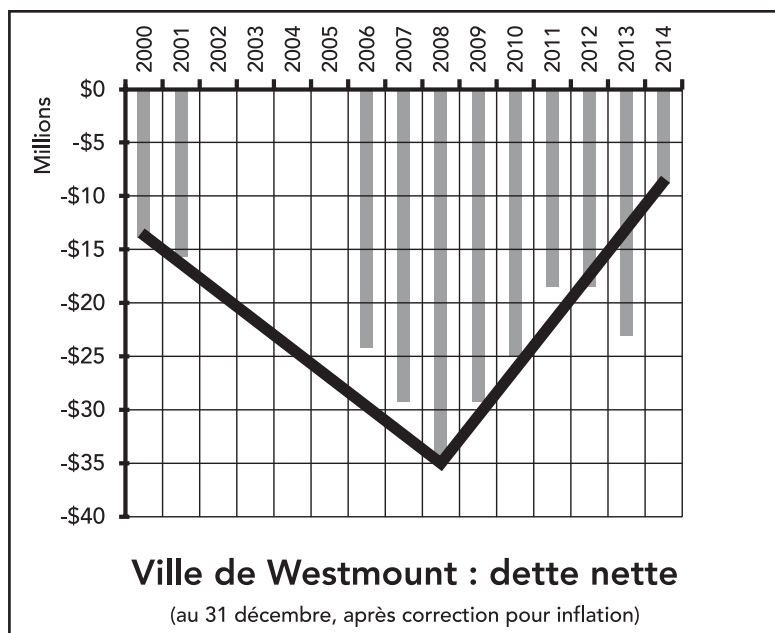
Le 18 juin 2015

Cher concitoyen, chère concitoyenne,

## S'occuper des rues, des parcs... et de la dette de Westmount

Rares sont les citoyens de Westmount qui n'ont pas remarqué l'état lamentable de nos rues et de nos parcs. Avant d'expliquer ce que nous prévoyons faire pour y remédier, il faut d'abord se poser une question : pouvons-nous réparer nos infrastructures sans hausser les taxes ni nous endetter davantage ? Commençons par l'endettement.

Une municipalité mature ne devrait pas être endettée de façon excessive. Puisque depuis des décennies, tant la population que la chaussée pavée de Westmount sont demeurées inchangées, il ne devrait y avoir aucune raison d'emprunter significativement. Cependant, au cours de la période durant laquelle Westmount a été fusionné à Montréal, nous avons été accablés de dettes. Votre conseil s'est efforcé de ramener la dette à un niveau plus raisonnable. Je suis heureux d'annoncer que nous avons réussi :



### NOTES

2002-2005 :  
Westmount faisait partie de la Ville de Montréal.

2008 :  
La dette reliée à l'acquisition du réseau de distribution d'eau potable de Montréal se trouvant sur le territoire de Westmount.

2013 :  
Nous avons emprunté pour construire le Centre des loisirs de Westmount.

On constate que notre dette nette a passé de 15 millions de dollars en 2001 à 35 millions en 2008. Nous sommes en bien meilleure posture aujourd'hui qu'avant la fusion, puisque notre dette nette se situe à 9 millions de dollars. Et nous y sommes parvenus tout en nous dotant d'un actif de 40 millions de dollars : l'immeuble primé du Centre des loisirs de Westmount (CLW). Cette réalisation a été rendue possible grâce aux subventions, aux dons de citoyens et à de substantiels surplus annuels – le surplus de 2014 était 12 millions. Je m'empresse d'ajouter que le CLW nous coûte moins cher en énergie que l'ancien aréna, tout en nous offrant deux fois plus d'espace.

Bien que nous ayons fait des progrès notables à l'égard de notre dette financière, il y a toutefois un autre genre de dette, très concrète celle-là, qui requiert notre attention : nos infrastructures vieillissantes. L'un des buts que s'est fixé le conseil est de réparer nos rues, trottoirs, immeubles publics et parcs, ainsi que l'équipement d'Hydro Westmount. Donc, tout en visant l'élimination complète de la dette d'ici quelques années, votre conseil a décidé d'investir dans une opération-éclair de réfection des rues à l'aide d'un fonds dédié spécifiquement à la voirie et aux parcs. Ce faisant, nous retarderons possiblement le moment où nous serons enfin libres de toute dette.

Entre-temps, nous paierons comptant tous les investissements courants en immobilisations, selon la politique innovatrice du *pay-as-you-go* que la Ville de Westmount a adoptée en 1994. Les taux d'intérêt croissants n'auront ainsi aucune incidence sur nos dépenses d'infrastructure.

Mais il ne suffit pas de dépenser plus d'argent pour réparer nos infrastructures : nous devons dépenser plus judicieusement. Nous devons rehausser la qualité des travaux d'infrastructure que nous effectuons. L'une des stratégies que nous envisageons consiste à demander les garanties couvrant une période beaucoup plus longue. Nous sommes aussi en train de revoir nos méthodes de construction, nos matériaux, le contrôle de la qualité et la surveillance de chantier, afin de concevoir des chaussées durables.

L'état actuel de nos rues – tout comme la gestion de la circulation – nécessite une attention immédiate. Maintenant que nous avons un plan directeur de la circulation, nous pouvons aller de l'avant. Nous accorderons une attention particulière à nos espaces verts publics : s'étalant sur 50 hectares, ils occupent 12 % de l'ensemble du territoire de Westmount.

Voyons maintenant la situation dans son ensemble. La valeur de remplacement de toutes les infrastructures publiques de Westmount, incluant ses 27 immeubles et ses 60 kilomètres de rues, s'élève à quelque 600 millions de dollars. La mauvaise nouvelle, c'est que nous devons augmenter nos dépenses annuelles afin d'assurer la mise à niveau de ces infrastructures : d'environ 8 millions de dollars dépensés en 2014, nous passerons jusqu'à 14 millions par année. La bonne nouvelle, c'est que de moins en moins de vos taxes serviront à éponger la dette et à payer ses intérêts. De plus en plus, l'impôt foncier servira à payer comptant la réparation des infrastructures, grâce à notre politique du *pay-as-you-go*. Une partie de cet investissement pourra aussi être financée à même les réserves. Par conséquent, cette augmentation des dépenses d'infrastructure n'entraînera pas de hausse considérable des taxes.

Voici en conclusion une dernière réflexion. Westmount a un conseil municipal sans parti politique et sans partisanerie. Tous les membres du conseil sont à la fois indépendants et unis dans leur engagement envers vous. Bien que nos infrastructures ne puissent pas être réparées du jour au lendemain, bien que nous ne puissions livrer une métamorphose à la Cendrillon, nous vous promettons néanmoins de travailler d'arrache-pied afin de ramener l'infrastructure de Westmount aux normes élevées auxquelles vous êtes en droit de vous attendre.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire,



Peter F. Trent